

TRAJECTOIRE DE TRANSITION AGRICOLE & ALIMENTAIRE *Terres de Lorraine*

2030 • 2050



ÉDITO

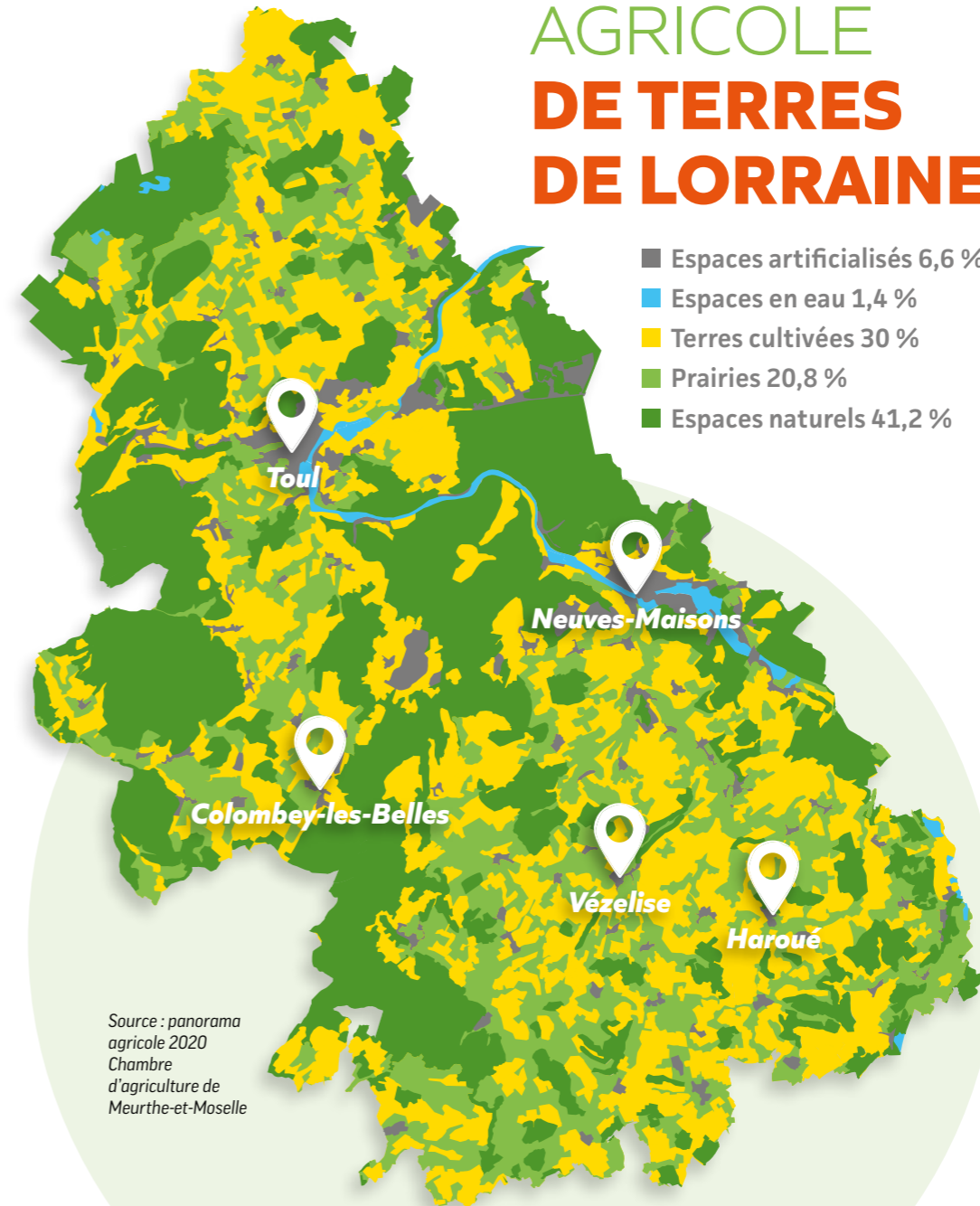
Les acteurs de Terres de Lorraine (agriculteurs, élus et techniciens de collectivités, associations, institutions...) ont construit en 2023 une trajectoire de transition agricole et alimentaire au double horizon 2030 et 2050 avec l'appui de SOLAGRO dans le cadre du programme national TETRAA (Territoires en Transition Agricole et Alimentaire) de la fondation Carasso.

Cette trajectoire a été adoptée par les instances du pays Terres de Lorraine à la fin de 2023. Dans le cadre d'une approche systémique qui relie les enjeux alimentaires et agricoles, elle détermine les objectifs chiffrés à moyen et à long terme et identifie les actions structurantes à conduire dans une première étape. Le défi général est, dans un même mouvement, de développer significativement les pratiques agroécologiques (bio, HVE...) et de conforter les modèles économiques des exploitations notamment en apportant plus de valeurs aux productions du secteur de la polyculture / polyélevage, en assurant le renouvellement des générations, en contenant l'agrandissement des exploitations et la concentration foncière.



Dominique POTIER,
Président du Pays Terres de Lorraine

PROFIL AGRICOLE DE TERRES DE LORRAINE



- ▶ **67 000 ha de surface agricole utile (SAU)** soit 48 % de la superficie du territoire
- ▶ **451 sièges d'exploitation** dont 100 exploitations ayant au moins un atelier bio
- ▶ **90 exploitations** en circuits courts
- ▶ **Une terre de polyculture élevage** : 67 % de la SAU occupée par 2 principales cultures céréalières : blé tendre, orge
- ▶ **Des prairies permanentes** : 38 % en Surfaces Toujours en Herbe (STH)
- ▶ **De nombreux ateliers de productions bovins viande (247) et/ou bovins lait (171)**
- ▶ **Un vignoble labélisé AOC** : AOC Côtes de Toul



POURQUOI AGIR ?

Impacts et limites de notre système agricole et alimentaire



Au niveau national

Sur les écosystèmes & le climat

- Perte de biodiversité.
- Pollution des eaux et des sols (produits engrais azotés et pesticides).
- 22 % des GES (Gaz à Effet de Serre) sont dus à notre alimentation : dont 46 % pour produits importés.

Sur la santé humaine

- Obésité, diabète : consommation de produits ultra-transformés...

Sur la souveraineté alimentaire

- Des secteurs agricoles exposés aux importations.

Une trajectoire locale pour



Agir pour
les agriculteurs



Agir pour
l'environnement



Agir pour
les consommateurs



Au niveau local

Sur les écosystèmes & le climat

- Un état écologique des cours d'eau qui se dégrade sur longue période : 16 % de la longueur totale des cours d'eau en état médiocre en 2015.
- Une faible proportion d'infrastructures agroécologiques : moins de 4 % de la SAU en haies, bandes tampon et zones humides.

Sur la santé humaine

- Une obésité et des troubles nutritionnels plus élevés que la moyenne française et en augmentation (22,9 % de la population en situation d'obésité).
- 25 % d'affection longue durée pour les agriculteurs (augmentation de 2 points entre 2016 et 2020).

Sur l'économie locale

- Seulement 1 à 2 % de productions locales dans nos assiettes.
- L'agriculture est l'un des secteurs économiques les plus exposés au changement climatique

Sur les conditions de vie des consommateurs et des agriculteurs

- Poches de pauvreté dans les villes et centres bourgs : environ 800 familles accueillies à l'aide alimentaire en 2025.
- Une baisse des revenus hors subventions et une dépendance aux aides qui s'accroît (de 22 k€ euros par UTANS* en 2000 à 36 k€ en 2020).

*Unité de Travail Annuel
Non Salaré



SE CONCERTER AVANT D'AGIR

Avec l'appui de Solagro, dans le cadre du programme TETRAA, le territoire s'est doté d'une trajectoire agricole et alimentaire à 2030 et 2050 dans le cadre d'un travail impliquant une centaine de participants de fin 2022 à février 2024 : agriculteurs, élus, agents de collectivité, membres d'associations, partenaires institutionnels...

Inspirée du scénario ATERRES 2050, cette méthode permet à un territoire de se doter d'objectifs chiffrés pour répondre aux enjeux locaux et aux grands engagements nationaux.

Solagro

TETRAA

Carasso
Daniel & Nina

Enclencher les changements

Établir un diagnostic de la situation agricole

Se concerter avec les acteurs locaux sur les enjeux écologiques, sociaux et économiques

S'entendre sur les défis à relever

Co-construire une trajectoire à la hauteur des enjeux



Les engagements nationaux de référence

- ▶ **Stratégie Nationale Bas Carbone :** Neutralité carbone en 2050
- ▶ **Plan écophyto 2030 :** réduction de 50 % de l'usage des pesticides
- ▶ **Plan ambition bio :** objectif de 15 % des surfaces agricoles certifiées bio
- ▶ **Loi EGALIM :** 50 % de produits de qualité dont 20 % de bio en restauration collective
- ▶ **Programme National Nutrition Santé (PNNS)** retour à l'IMC (indice de masse corporelle) des années 2000



Atelier 1

Introduction à la démarche prospective
Validation de l'état des lieux et des enjeux du territoire

14 novembre 2022

Atelier 2

Enjeux de transition agricole et alimentaire pour le territoire

10 mars 2023

Atelier 3

Quel scénario agricole et alimentaire souhaitable pour le territoire ?

3 avril 2023

Atelier 4

Vers les pistes d'actions

Sur la base du scénario choisi, définition des défis à relever puis identification des principales pistes d'action

11 décembre 2023

Atelier 5

Qualification des actions

20 février 2024

Trajectoire : la méthode



COMMENT AGIR ?

Ensemble, les acteurs du territoire ont déterminé les changements à entreprendre à travers **11 grands défis** et des objectifs à 2050

Alimentation

Une assiette qui change, accessible à tou.te.s



- défi 1** Adapter nos régimes alimentaires aux enjeux actuels et futurs.
- défi 2** Une alimentation de qualité pour tous !
- défi 3** Réduire le gaspillage alimentaire.

Production locale

Un essor de la production locale et des liens entre producteurs.rices et habitant.e.s



- défi 4** Valoriser les producteurs et les produits du territoire.
- défi 5** Renforcer l'autonomie alimentaire en développant les productions manquantes.

Production et agroécologie

Un changement des pratiques agricoles pour la santé de la planète et des personnes



- défi 6** Préserver un élevage de qualité.
- défi 7** Faire évoluer les modes de production vers plus d'agroécologie.
- défi 8** Anticiper et s'adapter face aux changements climatiques.

Valorisations non alimentaires

Énergies renouvelables, matériaux biosourcés...



- défi 11** Valorisations non alimentaires des activités agricoles.

Ressources

Une préservation du potentiel agricole et humain



- défi 9** Préserver le foncier agricole et en favoriser l'accès.
- défi 10** Maintien d'une agriculture à taille humaine.

défi 1

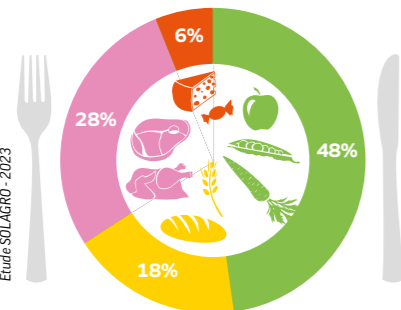
ADAPTER NOS RÉGIMES ALIMENTAIRES

aux enjeux actuels et futurs

Régime alimentaire actuel



Régime alimentaire soutenable



- Fruits et légumes
- Céréales et oléoprotéagineux
- Produits animaux
- Produits sucrés, salés et gras

Étude SOLAGRO - 2023

Constats

Selon l'INSERM : « une alimentation suffisante, équilibrée et diversifiée est indispensable à la croissance, au maintien de l'immunité, à la fertilité et à un vieillissement réussi ».

22,9 % de la population de Meurthe-et-Moselle en situation d'obésité : 2^{ème} département français le plus touché.

30 actes médicaux liés à l'alimentation pour 10 000 habitants (obésité, diabète, troubles de nutrition) contre 19 en France.

Stratégie

Pour améliorer notre alimentation et **construire l'assiette de demain** il est nécessaire d'intervenir sur plusieurs leviers :

- **Mobiliser la « restauration collective »** des collectivités qui concerne les publics de tous âges : crèches, écoles, collèges, lycées et EHPAD.
- **Renforcer la prévention en matière de santé** : créer une dynamique autour d'une alimentation favorable à la santé et du sport santé, avec l'ensemble des acteurs (professionnels de santé, éducation nationale, collectivités territoriales, éducation populaire...) avec le **contrat local de santé (CLS)** et les **communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)**.
- **Mettre au centre le plaisir de manger ! Sans stigmatiser**, favoriser les échanges et respecter la diversité des cultures alimentaires.

Objectifs 2050

- ▶ **Retourner à l'IMC** des années 2000
- ▶ **Diviser par 2** la consommation de produits animaux (viande, lait et poisson)
- ▶ **Multiplier par 1,2** la consommation de fruits et légumes
- ▶ **Multiplier par 4** la consommation de légumes secs et fruits à coque
- ▶ **Diviser par 2** la surconsommation



Actions

Restauration collective : le facteur clé !

Qualité des produits

Appliquer la loi EGALIM (50 % de qualité dont 20 % de bio), faire **une place de choix aux productions locales !** (Cf. défi 4)

Qualité des repas

Moins de produits transformés, valorisation des produits de saison, végétalisation des assiettes...

- **Plus de maîtrise par les collectivités** : confection des repas par les cuisines centrales à Toul (Syndicat Mixte du Grand Toulinois) et à Neuves-Maisons en 2028 (cité inclusive scolaire), installation de producteurs, paniers collèges...
- **Accompagner toutes les restaurations collectives** (scolaires, EHPAD, entreprises, structures médico-sociales...) **dans les changements** : approvisionnement local, cuisiner davantage les produits bruts, liens avec les producteurs...



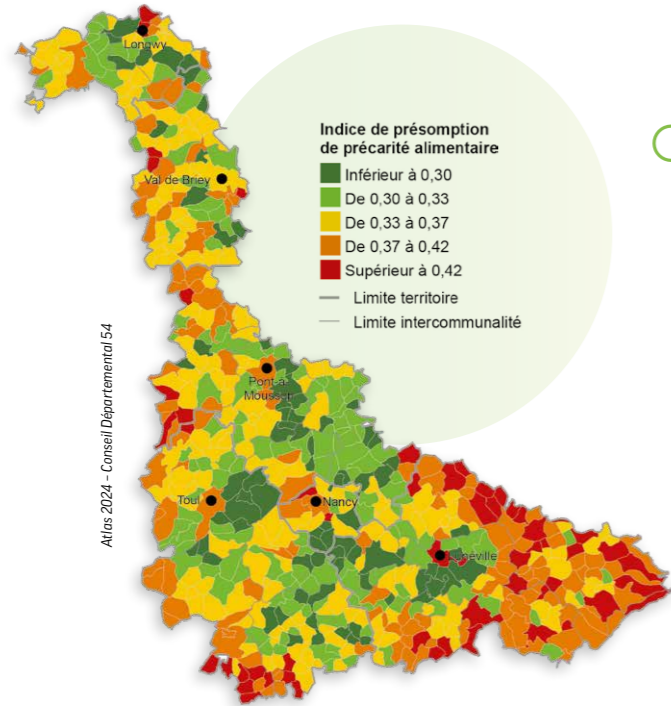
Et aussi...

- **Agir sur l'offre alimentaire** : aider les habitants à mieux localiser les producteurs et leurs produits (cf défi 4), accueillir des magasins de producteurs dans les centralités...
- Renforcer le pouvoir d'agir des personnes à faibles revenus et leur permettre d'accéder à des produits de qualité via la **démarche DIDA** (cf. défi 2)
- Appliquer la **charte Plan National Nutrition Santé 4** dans le cadre du CLS Terres de Lorraine signée par les 4 communautés de communes.



défi 2

UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ POUR TOUS !



Constats

L'accès de tous à une alimentation de qualité est aujourd'hui un droit fondamental non respecté.

Inégalités géographiques

Selon le lieu où on habite on n'a pas tous le même accès à l'alimentation : qualité, diversité, prix. Et même dans de nombreuses communes il n'existe aucune offre alimentaire.

Inégalités économiques et sociales

16 % de personnes souffrent de précarité alimentaire en France en 2024 (source : CREDOC).



Stratégie

Agir pour une alimentation de qualité pour tous, c'est :

- Mieux connaître et prendre en compte le vécu et les réalités des habitants concernés par la précarité alimentaire.
- Favoriser l'interconnaissance entre acteurs du territoire et habitants et permettre la co-construction de réponses alimentaires adaptées.
- Accompagner la mise en place d'actions améliorant l'accessibilité géographique et financière de tous à la production locale.



Objectifs 2050

- ▶ 10 % de produits locaux et de qualité dans les ménages
- ▶ 100 % de produits locaux en restauration collective
- ▶ 3 000 personnes dans les groupements d'acheteurs et les jardins nourriciers



Et aussi...

- **Rapprocher les restaurations collectives et les producteurs** pour augmenter la part de produits locaux dans les menus des cantines afin que le plus grand nombre ait accès à une alimentation de qualité (sourcing, écriture marchés publics, lutte contre le gaspillage alimentaire, mesures compensatoires...) cf. défi 4
- **Développer l'achat de produits locaux dans les ménages** cf. défi 4



Actions

La démarche « De la dignité dans les assiettes »

Une démarche participative pour plus de justice sociale alimentaire :

- **Donner la parole aux personnes concernées par la précarité alimentaire et redonner du pouvoir d'agir** : organisation de LabosCAP, mise en œuvre de projets artistiques (pièce de théâtre, film)...
- **Mettre en place des jardins nourriciers partagés solidaires** sur tout le territoire et principalement les secteurs touchés par la pauvreté : des collectifs mixtes d'habitants cultivant fruits et légumes en autoproduction.
- **Développer des groupements d'acheteurs** pour accéder à des produits locaux à prix négociés : Emplettes & Cagettes.



- **Favoriser l'approvisionnement local des associations d'aide alimentaire** : mise en place d'une plate-forme de « médiation-achat » par Emplettes & Cagettes.
- **Informier et sensibiliser sur les réalités de la précarité alimentaire et lutter contre la stigmatisation** : communication, interventions, ciné-débat, participation au PAT...



Interviews de Vincent Glenn et Jean-Michel Champougny au micro de Radio Déclic



défi 3

RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



Source : ADEME, 2020

Chaque citoyen possède plusieurs leviers

Gaspillage par les ménages :

60 kg par an et par personne

Gaspillage dans la restauration collective :

21 kg par an et par convive

Constats

Chaque année, des millions de tonnes de nourriture encore consommable sont jetés. Le gaspillage alimentaire est très présent à chaque étape de la chaîne : production, transformation, distribution, consommation...

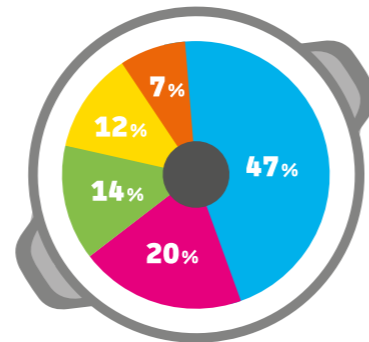
Le gaspillage est un non-sens économique, social et écologique :

- Des pertes économiques (de la source à la distribution) et des coûts de traitement des déchets.
- De la pollution.
- Une mauvaise répartition des ressources.

Stratégie

Pour lutter efficacement contre le gaspillage alimentaire, il s'agira de :

- Sensibiliser les habitants via les communautés de communes compétentes : campagnes de sensibilisation visant à réduire le gaspillage de denrées alimentaires et à valoriser les déchets (compostage...) notamment.
- Agir par le levier de la restauration collective, en premier lieu dans les structures gérées ou soutenues par les collectivités territoriales (communes, communautés de communes, Département, Région...).



Gaspillage selon le secteur

- Distribution
- Consommation hors domicile
- Production primaire
- Industries agroalimentaires
- Ménages

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire - 2023



Objectifs 2050

- ▶ Diviser par 2 le gaspillage alimentaire
- ▶ Changer durablement les pratiques des ménages et des professionnels
- ▶ Réduire de façon conséquente le gaspillage en restauration collective



Actions

Un plan RestoCo 2030

Un plan en 7 volets du champ à l'assiette avec 2 volets consacrés à la maîtrise des repas et au changement de pratiques en cuisine. Il s'agit de **sensibiliser et d'agir pour réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective**. La bonne recette passe par la construction d'un programme avec les établissements (gestionnaires, cuisiniers...) pour essaimer et généraliser une méthode et favoriser les bonnes pratiques.

Mode d'emploi en 3 étapes :

1

Diagnostic

Premières pesées dans les cantines pour estimer le gaspillage

2

Plan d'actions

Changer les pratiques en cuisine : modifier les fiches menus, cuisiner des produits bruts et de saison, diversifier les sources de protéines...
Sensibiliser les convives et fixer des objectifs, proposer des activités ludiques pour faciliter les changements

3

Suivi des résultats

Après un an, de nouvelles pesées pour suivre l'évolution

Et aussi...

- Réduire les pertes en cuisine et le gaspillage en sortie d'assiette passe par **un échange régulier entre convives et cuisiniers** pour adapter au mieux les menus et les quantités servies.
- **Travailler des produits bruts**, introduire des menus végétariens, permet de faire des économies pour acheter des produits de meilleure qualité notamment issus de l'agriculture locale.
- Valoriser, développer les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire des ménages dans le cadre des plans de prévention des déchets des communautés de communes.



Self du collège Croix-de-Metz Toul



défi 4

VALORISER LES PRODUCTEURS ET LES PRODUITS DU TERRITOIRE

Constats

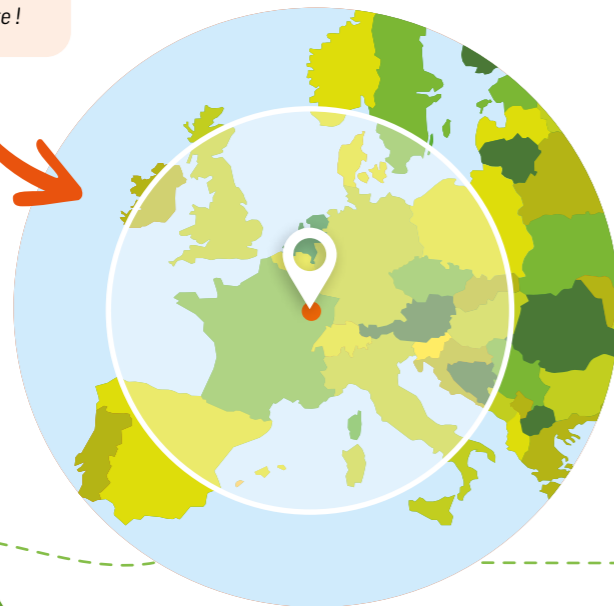
Une part encore très faible de productions agricoles locales dans l'assiette des ménages : 1 à 2 %.

Un développement des circuits courts et des atouts certains :

- 20 % des exploitations de Terres de Lorraine vendent tout ou partie de leurs productions vers le marché local.
- Des organisations de producteurs qui permettent de multiplier les formes de commercialisation.

1200 km

C'est la distance moyenne parcourue par nos aliments avant d'arriver dans notre assiette !



Stratégie

Le territoire souhaite encourager la consommation de productions agricoles locales :

- Renforcer les possibilités d'achat de produits locaux par les ménages en agissant sur la communication et l'accès à l'offre de ces produits (maillage de marchés, magasins de producteurs...).
- Participer à l'émergence d'un marché d'intérêt régional à Nancy pour amplifier et faciliter les commandes des acheteurs publics et privés.
- Favoriser la connaissance de leur environnement agricole par les habitants, et les échanges avec les agriculteurs.

Source : Territoires Fertiles, à partir des données de fret présentées dans l'étude - **L'empreinte énergétique et carbone de l'alimentation en France (IDDRI 2019)**.

Objectifs 2050

- ▶ Renforcer les liens entre habitants et agriculteurs (métier, valorisation des produits)
- ▶ Développer l'achat de produits locaux par les habitants (lieux de vente, marché...)
- ▶ Développer les achats de produits locaux en RHD (100 %) (via plateforme d'achat, contrats tripartites, pluriannuels)



Actions

Des formes de vente diversifiées pour favoriser l'achat de produits locaux par les habitants.

Marchés

Les 4 communautés de communes du territoire proposent des marchés de producteurs locaux.



Marché de plein air sur Terres Toulloises

Drive et achat en ligne

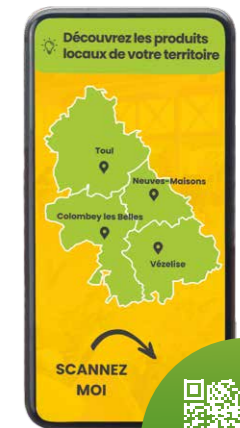
Des commandes en ligne de produits locaux via Emplettes Paysannes à réceptionner par les clients dans plusieurs points de retrait sur le territoire et autour de Nancy.



Drive Emplettes Paysannes Gare de Toul

Vente à la ferme

Près d'une centaine de producteurs du territoire vendent des produits de leur ferme directement sur place.



Une carte de ces producteurs est disponible ici



Et aussi...

- **Mieux connaître le monde agricole :** Retrouvez des vidéos de producteurs qui ouvrent leur porte et parlent de leur métier.
- **Proposer davantage de produits locaux dans nos cantines via la commande publique.** Acheteurs de restauration collective et producteurs œuvrent ensemble pour augmenter la part des produits locaux dans les cantines. Les collectivités accompagnent le sourcing, la mise en relation et une rédaction adaptée de la commande publique.
- **Participer aux réflexions** à l'échelle du Projet Alimentaire Territorial Sud 54 sur le futur marché d'intérêt régional.



défi 5

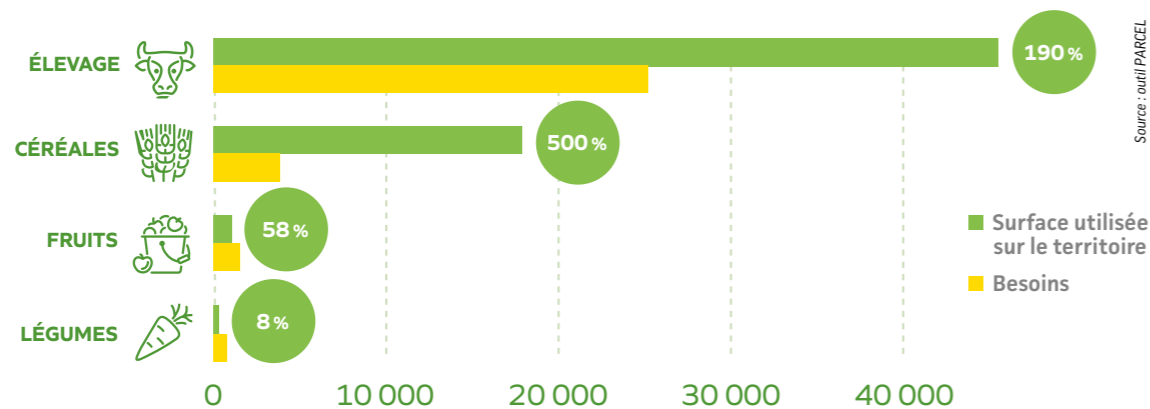
RENFORCER L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

en développant les productions manquantes

Constats

Le **potentiel nourricier*** sur Terres de Lorraine est de **230 %**, cela signifie que le territoire pourrait nourrir plus de deux fois sa population avec son agriculture... et pourtant, l'assiette n'est composée que de 1 à 2 % de produits locaux ! (cf. défi 4)

* Le potentiel nourricier est défini par le nombre de personnes potentielles pouvant être nourries avec les matières premières produites sur le territoire.



Stratégie

Afin d'assurer l'autonomie alimentaire du territoire, l'enjeu est de développer les productions déficitaires émergentes, en remplissant plusieurs conditions :

- Garantir un accès au foncier.
- Assurer les débouchés.
- Développer les filières.
- Se former aux techniques de production.
- S'équiper avec les outils de production.
- Mutualiser des outils de transformation.

Objectifs 2050

- ▶ Multiplier par 2 la surface de production de fruits
- ▶ Multiplier par 3 la surface de production de légumes
- ▶ Multiplier par 5 la surface de production de légumineuses
- ▶ Structurer les filières (relocaliser la consommation et les filières, outils de production et de transformation)
- ▶ Augmenter de 30 % le cheptel porcin
- ▶ Augmenter de 30 % le cheptel de poules pondeuses et de chair



Actions

Développer les productions déficitaires

- 1 Répertorier le foncier communal disponible.
- 2 Favoriser les projets d'installation de productions déficitaires : maraichages, arboricultures, élevages porcins et volailles.
- 3 Encourager des modes de productions durables : agroécologie, plein air, respect du bien-être animal.
- 4 Structurer les filières : réflexion notamment sur la filière maraîchère.



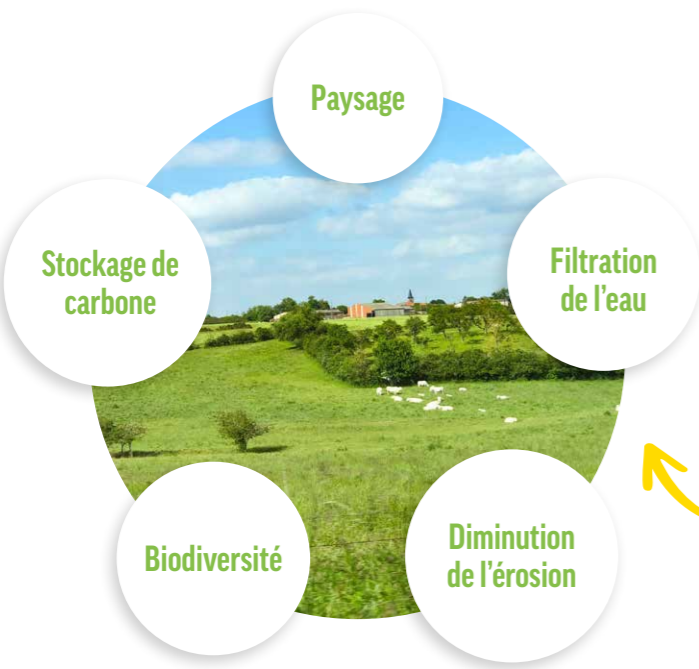
Et aussi...

- Accompagner financièrement les projets agricoles via la fiche « agriculture nourricière » du programme européen LEADER Terres de Lorraine.
- Créer un poste de chargée de mission transition agricole pour encourager et soutenir l'installation de cultures légumières et fruitières en lien avec les partenaires du territoire.
- Donner accès à des espaces tests agricoles pour expérimenter des projets en grandeur réelle avant de se lancer, tester la faisabilité du projet et bénéficier d'un accompagnement individualisé.



défi 6

PRÉSERVER UN ÉLEVAGE DE QUALITÉ



Constats

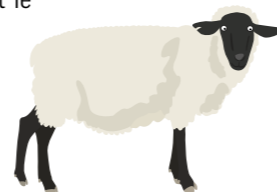
Historiquement territoire en polyculture élevage, Terres de Lorraine compte un cheptel important de vaches laitières et à viande qui pâturent en plein air. **Près de 40 % des surfaces agricoles sont en prairies**, mais beaucoup disparaissent au profit de grandes cultures, alors qu'elles rendent des services indispensables au territoire et à l'environnement. Il faut donc les préserver pour maintenir un élevage de qualité.

Les surfaces agricoles en prairie ont de nombreux intérêts.

Stratégie

Le territoire souhaite :

- Accompagner les producteurs dans le changement des systèmes avec une approche globale des enjeux environnementaux (eau, biodiversité, carbone, sol), favorisant le plein air et le maintien des prairies permanentes pour garantir l'autonomie fourragère tout en respectant le bien-être animal.
- Valoriser économiquement les services rendus par l'élevage à l'herbe.



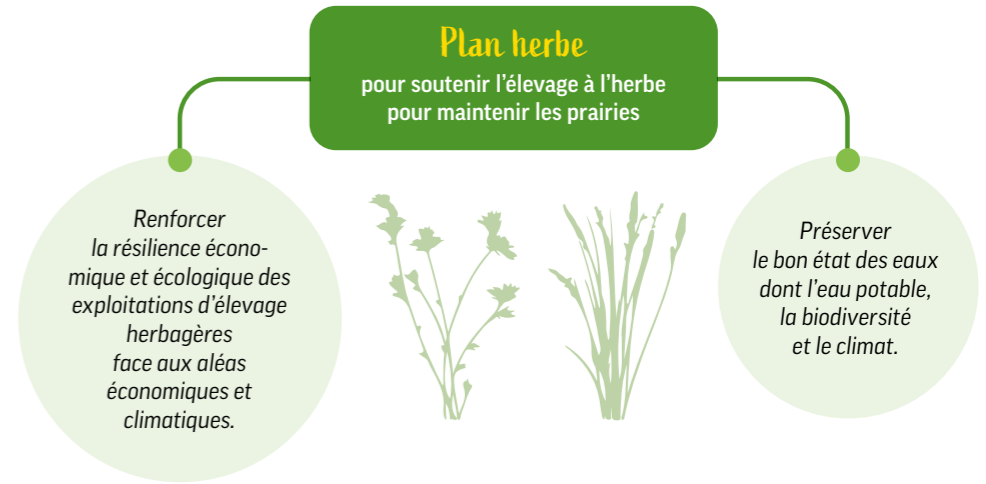
Objectifs 2050

- ▶ Maintenir 100 % du cheptel ovin viande
- ▶ Maintenir 70 % du cheptel bovin lait
- ▶ Maintenir 80 % du cheptel bovin viande
- ▶ Autonomie fourragère du territoire
- ▶ Maintien prairies permanentes

Actions

Un Plan herbe « Moselle - Meurthe »

Initié par l'agence de l'Eau Rhin-Meuse



Décliné dans un plan d'actions Terres de Lorraine (Axe « Moselle »)

- Valoriser économiquement les services environnementaux rendus par l'élevage :
 - Développer les filières Viande et Lait
 - Développer les dispositifs de financement : ex. PSE (Paiement pour Service Environnementaux).
- Accompagner individuellement et collectivement des agriculteurs éleveurs dans l'évolution de leurs pratiques agroécologiques.

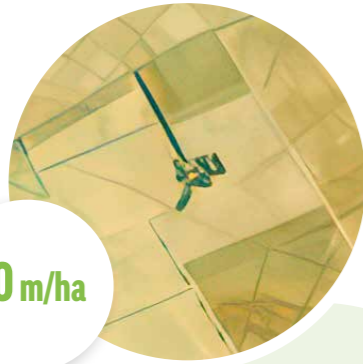
Et aussi...

- Promouvoir le « plan Bio » Terres de Lorraine (cf. défi 7)
- Développer l'agroécologie
- Amplifier le Programme « Eau et élevage » : Adaptation au changement climatique des fermes d'élevage (cf. défi 8)



défi 7

ÉVOLUER VERS PLUS D'AGROÉCOLOGIE



20 m/ha

Rôles des haies

- Atténuation des effets du changement climatique
- Captage et stockage de carbone
- Lutte contre l'érosion des sols
- Couloir de biodiversité

Territoires fertiles



80 m/ha

Constats

L'agroécologie est un ensemble de pratiques agricoles s'appuyant sur les atouts et les services rendus par le vivant assurant une préservation de l'environnement et une viabilité économique des exploitations agricoles.

12 % C'est la surface agricole de Terres de Lorraine certifiée bio, contre 7 % à l'échelle française.

47 C'est le nombre d'agriculteurs certifié HVE (Haute Valeur Environnementale) sur le territoire Terres de Lorraine, contre moins de 5 en 2021.

35 C'est le linéaire de haies moyen par hectare sur Terres de Lorraine.

Stratégie

En ayant une approche globale des enjeux environnementaux (Eau - Biodiversité - Climat - Sol), il s'agira de :

- Favoriser le développement des pratiques agroécologiques dans leur diversité, dont la filière bio.
- Développer la valorisation économique de l'ensemble des services agroécologiques.



Objectifs 2050

- ▶ 90 % d'exploitations dites « agroécologiques » dont 50 % en AB
- ▶ Réduction de 55 % des engrais minéraux et produits phytosanitaires
- ▶ Diminution du travail du sol
- ▶ 32 000 ha de couverts végétaux
- ▶ 16 000 ha de semis direct
- ▶ 8 200 ha SAU avec infrastructures agroécologiques
- ▶ 60 m haies linéaires/ha
- ▶ 75 arbres/ha

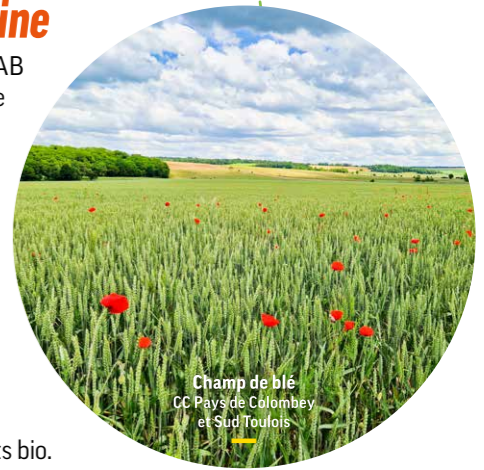


Actions

Le « Plan Bio » Terres de Lorraine

Co-construit avec les professionnels de la bio : GAB 54, BIO en Grand Est, la Chambre d'agriculture 54 et Terres de Liens, ce plan vise à soutenir et à développer la filière bio :

- AXE 1** Intégration de produits bio locaux dans la Restauration Hors Domicile.
- AXE 2** Soutien aux producteurs, aux pratiques en agriculture biologique.
- AXE 3** Favoriser l'installation en agriculture biologique.
- AXE 4** Valoriser les producteurs et les produits bio.



Champ de blé
CC Pays de Colomby
et Sud Toulousain



Cultivons mellifère

Porté par le Comité Agricole du Pays Toulousain.

Une coopération entre apiculteurs et agriculteurs du territoire pour semer des plantes mellifères (favorisant la présence des abeilles et d'autres pollinisateurs) entre deux cultures.



Et aussi...

- Promouvoir les pratiques agroécologiques dans leur diversité (HVE, conservation, régénérative...).
- Développer l'agroforesterie.
- Initier un Plan Herbe (cf. défi 6).

défi 8

ANTICIPER & S'ADAPTER FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

En 2050

Les températures vont augmenter de 2°C en moyenne avec des vagues de chaleur plus fréquentes en été.



Les pluies seront aussi abondantes mais plus présentes en hiver et moins en été impliquant des épisodes de sécheresses en été.

Les plantes vont perdre plus d'eau du fait de l'augmentation des températures et du manque d'eau en été.



L'eau disponible dans le sol va diminuer.

Le rendement des cultures sera moindre et l'autonomie fourragère sera fortement impactée.

Constats

L'agriculture fait partie des secteurs les plus vulnérables face au dérèglement climatique. La question de la préservation de la ressource en eau - tant en quantité qu'en qualité - a été identifiée comme un enjeu prioritaire dans la définition de notre trajectoire de transition agricole et alimentaire. À ce jour, la production agricole du territoire se fait sans recours à l'irrigation... et l'ambition est de préserver cette dynamique !



Stratégie

Pour prévenir le manque d'eau, deux stratégies se dessinent :

- Réduire les besoins en eau en contribuant au développement de pratiques agricoles adaptées au contexte du changement climatique.
- Améliorer les capacités de stockage de l'eau et d'infiltration avec des solutions fondées sur la nature.



Objectifs 2050

- ▶ Réduire les besoins en eau
- ▶ Améliorer les capacités de stockage et d'infiltration avec des solutions fondées sur la nature



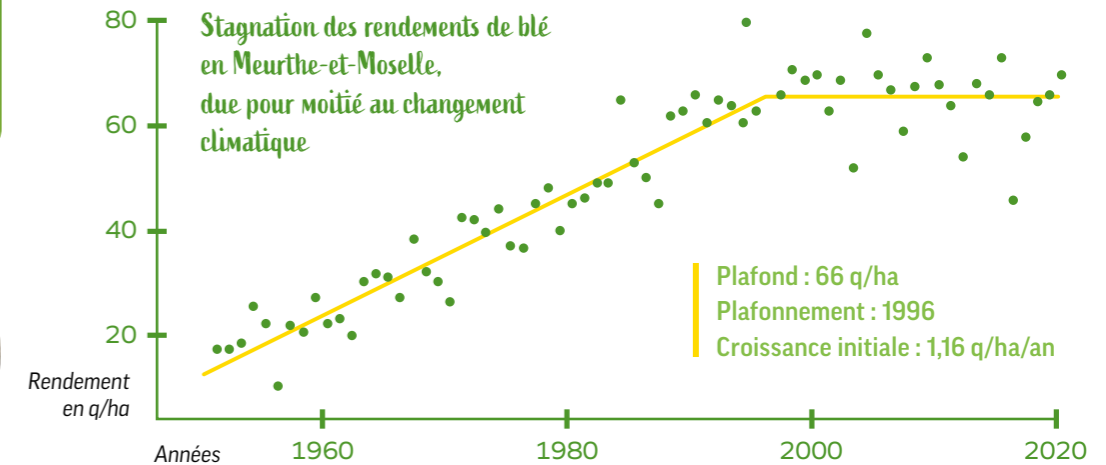
Et aussi...

- Coopérer pour prévenir les tensions sur la ressource en eau avec la mise en place d'une convention de partenariat « Eau et Climat Terres de Lorraine ».
- Développer l'agroforesterie.
- Contribuer au déploiement de programmes d'expérimentation, de rencontres (journées d'études) autour du changement climatique.

Actions

Etude prospective : « La capacité d'atténuation et d'adaptation des systèmes agricoles »

En partenariat avec l'INRAE, la chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, l'ADEME et le Pays Terres de Lorraine Réalisation d'une étude sur le territoire du Saintois associant un groupe d'agriculteurs pour mieux comprendre les impacts et les leviers d'adaptation de la polyculture en Lorraine face au dérèglement climatique.



ORACLE - Chambre d'agriculture Grand Est

Programme : « Adaptation des exploitations agricoles au changement climatique : Anticiper le manque d'eau ! »

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle

Un dispositif d'accompagnement de 20 exploitations agricoles en polyculture élevage sur la gestion de l'eau au niveau des bâtiments, des systèmes de production (abreuvement, nettoyage...) mais également dans les parcelles, pour préconiser des leviers d'actions : équipements « économes en eau » ; modifications des systèmes de culture ; solutions fondées sur la nature...

défi 9

PRÉSERVER LE FONCIER AGRICOLE

et en favoriser l'accès



En moyenne : **1 agriculteur pour
14 propriétaires différents**

Stratégie

Les collectivités territoriales de Terres de Lorraine travaillent avec la SAFER, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, Terre de Liens Lorraine et la Multipôle Nancy sud Lorraine pour :

- Préserver le foncier.
- Favoriser la transmission des exploitations.
- Stopper l'artificialisation des sols agricoles.
- Faciliter l'accès au foncier.
- Favoriser l'installation de jeunes agriculteur.rice.s.

Constats

La moitié des agriculteurs environ partira à la retraite dans les 10 ans avec à la clé un fort enjeu de transmission et de reprise des exploitations.

Un contexte d'artificialisation des terres agricoles : la France a perdu l'équivalent de la surface d'un département en dix années.

L'accaparement des terres : l'agrandissement des exploitations et la pression foncière urbaine rendent l'installation de nouveaux agriculteurs difficile.

Le morcellement du foncier agricole communal ne facilite pas l'accès à des parcelles cultivables et rentables pour de nouveaux porteurs de projet.

Objectifs 2050

- ▶ Mobilisation du foncier communal agricole
- ▶ Zéro artificialisation nette
- ▶ Remembrement des terres (viticulture)
- ▶ Favoriser l'installation

Actions

Mobiliser le foncier pour faciliter l'installation et la reprise

À l'échelle du PATSud 54, la multipôle Nancy sud Lorraine et l'ensemble des acteurs concernés oeuvrent à la mise en place :

- D'un observatoire du foncier agricole communal pour accompagner les communes disposant de terres agricoles en analysant les qualités agronomiques des parcelles et en recherchant des candidats à l'installation.
- D'une foncière (fonds d'investissement) à destination des repreneurs pour acheter le foncier et le louer à l'exploitant en allégeant son endettement initial avant de le rétrocéder à moyen terme.



Et aussi...

- Faciliter la gestion du patrimoine foncier sur la zone AOC Côtes de Toul, afin d'installer de nouveaux vigneron ou de conforter l'existant via le **Groupe Foncier Agricole Côtes de Toul**.
- Protéger le foncier agricole bio grâce à **Terre de Liens** qui achète des terres et les met à disposition d'agriculteurs via des baux.



défi 10

MAINTENIR UNE AGRICULTURE À TAILLE HUMAINE



Constats

Après guerre, la France était en insécurité alimentaire et les différentes politiques nationales et européennes ont amené à la spécialisation des productions et à l'agrandissement des fermes.

La France a perdu près de 24 % de ses exploitations entre 2010 et 2020.

La faiblesse des revenus, le poids des investissements et l'accapement des terres sont autant de freins au renouvellement des générations alors qu'un agriculteur sur deux atteindra l'âge de la retraite dans la décennie à venir.

49 ans

C'est l'âge moyen des agriculteurs sur le territoire.

1 sur 2

1 agriculteur sur 2 est susceptible d'arrêter son activité en 2029.

+ 36 %

La surface agricole par exploitation a augmenté de 36 % les 10 dernières années. Donc moins de fermes mais plus grandes.

Stratégie

Pour conserver le modèle de la polyculture élevage et une agriculture à taille humaine le renouvellement des générations est une priorité. Il faut réguler le marché foncier pour faciliter les transmissions, soutenir l'élevage (cf. défi 6), créer plus de valeur et mieux la partager. La relation au travail ainsi que les modèles agricoles sont en transition. Il sera nécessaire d'accompagner ces changements dans le cadre familial et hors cadre familial en accueillant de nouveaux profils et de nouveaux modes d'organisations collectives.

Sans paysans...
Qui nous nourrit ?
Qui entretient nos paysages ?
Qui préserve l'environnement ?

Objectifs 2050

- ▶ Assurer le renouvellement des générations
- ▶ Favoriser l'installation de porteurs de projets professionnels
- ▶ Évolution des modèles d'exploitation (diversification, systèmes collectifs...)
- ▶ Maintien du nombre d'exploitants/ha

Actions

Accompagner les transmissions

Mobiliser les outils de la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle et des organisations professionnelles agricoles :

- Pour anticiper les cessions, mettre en relation cédants et repreneurs.
- Accompagner la reprise (notamment via des outils financiers facilitant l'installation, cf. défi 9 fonds d'investissement).
- Proposer des animations collectives pour sensibiliser autour de la transmission (ex. théâtre forum de l'ARDEAR et Terre de Liens « elle va devenir quoi ma ferme ? »).



Espace Test Agricole

Le territoire réfléchit à l'opportunité de développer un dispositif de test agricole pour que les porteurs de projet puissent expérimenter leur activité en situation réelle sur une durée de 1 à 3 ans.

Cet outil favorisera le développement d'ateliers diversifiés et l'émergence de nouveaux modes d'organisation notamment en collectif.



Et aussi...

Une campagne de communication : pour faire la promotion d'une agriculture vivante et résiliente qui se transforme, et aider à mieux faire connaître le métier d'agriculteur.rice.s.



Playlist des vidéos sur la chaîne Youtube du Pays Terres de Lorraine



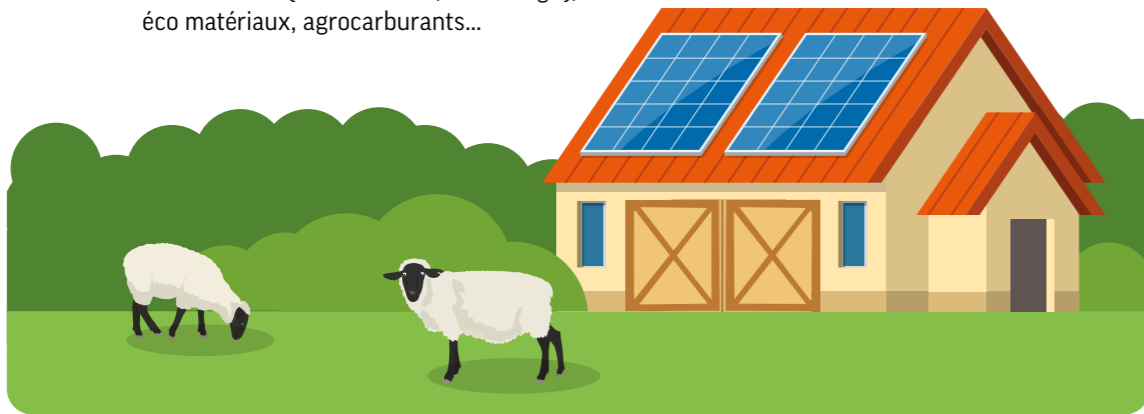
@paysterresdelorraine9588

défi 11

VALORISATION NON ALIMENTAIRE DES ACTIVITÉS AGRICOLES

Constats

La biomasse végétale est de plus en plus convoitée pour des usages non alimentaires : énergies renouvelables (méthanisation, bois énergie), éco matériaux, agrocarburants...



Stratégie

Si cela constitue des opportunités pour décarboner certains secteurs d'activités, il est primordial de prioriser l'usage alimentaire de la biomasse végétale.

Pour ce faire, une hiérarchie de ces usages a été définie lors de l'élaboration de la trajectoire :

- Usages alimentaires prioritaires (humaine puis animale).
- Usages non alimentaires (matériaux biosourcés, chimie verte, production d'ENR...).

Des principes de développement des ENR ont été déterminés :

- Une **production d'ENR intégrée** et au service de l'exploitation agricole favorisant la diversification agricole et la consolidation du modèle économique des exploitations (revenu secondaire).
- Une gouvernance partagée et une **répartition** de la valeur entre opérateurs, exploitants, propriétaires, collectivités locales...
- Une attention portée à **l'environnement** : maintien des paysages, de la biodiversité.

Objectifs 2050

- ▶ **Agrivoltaïsme**
2/1000 SAU soit 126 ha
- ▶ **Méthanisation**
priorité injection gaz 22 GWh/an
- ▶ **Photovoltaïque**
sur bâtiment, 450 projets

Actions

Projet expérimental : « Agrivoltaïsme » à Xirocourt

En partenariat avec l'énergéticien EDF Renewables, la Communauté de communes du Pays du Saintois et l'ENSAIA

La commune de Xirocourt lauréate de l'appel à projet du Pays Terres de Lorraine « Développement de parcs solaires au sol participatifs », souhaite accueillir un projet d'agrivoltaïsme, sur un site communal de 14,88 ha, privilégiant l'installation ou le développement d'une activité agricole, les circuits de proximité et les pratiques respectueuses de l'environnement.



Paroi bois/paille
CC du Pays de Colombey
et du Sud Toulinois

Filière locale Bois Paille

En lien avec le PETR du Lunévillois et en partenariat avec l'agence de développement Lorr'Up

Il s'agit de valoriser deux ressources végétales (bois et paille) pour développer des filières économiques locales dont la création d'unités de production de parois bois & paille (matériaux biosourcés).



Méthanisation
Terres de Lorraine

Et aussi...

- Déployer des projets photovoltaïques sur des bâtiments agricoles.
- Développer de manière qualitative la méthanisation.



Pays Terres de Lorraine

5 rue de la Gare
54 170 Colombey-les-Belles
Tél. 03 83 47 61 48
www.terresdelorraine.org

Benoit GUÉRARD • directeur

Thomas BAILLY • directeur adjoint

Peggy DANGELSER • responsable du pôle financement et chargée de projets productions alimentaires

Héloïse CLAUDON • chargée de mission transition agricole

Marie-Lise GARDEUX-LEVASSORT • chargée de projets alimentaires dignes et durables

Lam SENE • chargé de projets jardins nourriciers



www.terresdelorraine.org

